

N°14

08 septembre 2023

ARC – MÉDITERRANÉEN

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Prévisions météorologiques

Mouche de l'olive

Les captures de mouches sont en augmentation dans une majorité de secteurs. Le risque est **modéré** à **très fort**. Ce sont les piqures actuelles qui affectent la qualité de la récolte et de l'huile.

Maladies du feuillage

Suite à une forte défoliation, un assainissement du feuillage est constaté. Peu d'inoculum de maladies présentes. Attention aux nouvelles contaminations potentielles d'œil de paon prévues en début de semaine prochaine. Le risque est **modéré**.

Teigne de l'olivier

Début de chute des olives atteintes sur les secteurs les plus précoces.

Première détection en Occitanie de la cigale à ailes brunes (*Pochazia shantungensis*)



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE

Référents filière & rédacteurs

Julien BALAJAS

Centre Technique de l'Olivier
j.balajas@ctolivier.org

Caroline GOUTINES

Centre Technique de l'Olivier
c.goutines@ctolivier.org

Directeur de publication

André Bernard

**Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence-Alpes-Côte
d'Azur**

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

**Service régional de l'Alimentation
PACA**

132 boulevard de Paris
13000 Marseille



Vous abonner



Devenir observateur
& contact



Tous les BSV
PACA



Prévisions du 09 au 14 septembre (source : Météo France) :

Département / Jour	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu
Alpes-de-Haute-Provence						
Alpes-Maritimes						
Ardèche						
Drôme						
Var						
Vaucluse						
Bouches-du-Rhône						
Gard						
Hérault						
Aude						
Pyrénées orientales						

Les oliviers sont en phase de lipogénèse, la récolte et le rendement en huile peuvent être impactée par l'état hydrique des oliviers à cette période.

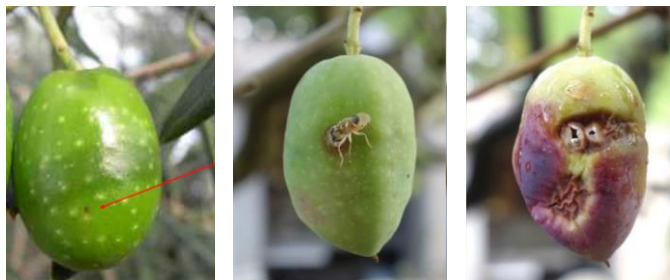
Pour raisonner la gestion hydrique des vergers, vous pouvez consulter les [bulletins Eau'live 2023](#), disponibles sur le site de France Olive, ou abonnez-vous à la lettre d'info.



Éléments de biologie

Dégâts

La mouche de l'olive est le principal ravageur d'importance économique des oliveraies.



Olive piquée et trous de sortie. Source : Centre Technique de l'Olivier (CTO)

Les piqûres de ponte actuelles évolueront en trous de sortie, ce sont ces olives avec trou de sortie à la récolte qui auront des impacts sur la qualité de l'huile.

De la dalmaticose peut également se développer à partir des piqûres de mouches.

Pour plus d'informations sur la biologie et la gestion de la mouche de l'olive, vous pouvez consulter les pages web [Mouche de l'olive - FRANCE OLIVE - AFIDOL](#) et [La dalmaticose - FRANCE OLIVE - AFIDOL](#).

Observations

Sur le littoral (des Pyrénées Orientales aux Alpes Maritimes), le niveau de captures est élevé et augmente, environ 10 mouches par jour. Vers Cassis et dans les Alpes Maritimes, les captures peuvent atteindre une 20aine de mouches par jour.

Dans l'arrière-pays et les secteurs moins précoces, les niveaux de captures sont plus faibles et stagnent, c'est le cas dans certaines parcelles de la Drôme (attention dans certaines parcelles le vol redémarre) et le Vaucluse.

Dégâts

Dans les secteurs les plus précoces on constate une légère augmentation du nombre d'olives avec trous de sorties et dalmaticose mais les taux d'olives atteintes ne dépassent pas les 10% dans les vergers protégés.

Dans les vergers non ou mal protégés, les taux d'olives avec dégâts directs (piques et trous de sortie) et indirects (dalmaticose) peuvent atteindre jusqu'à 50 % notamment dans le Var et les Alpes maritimes.

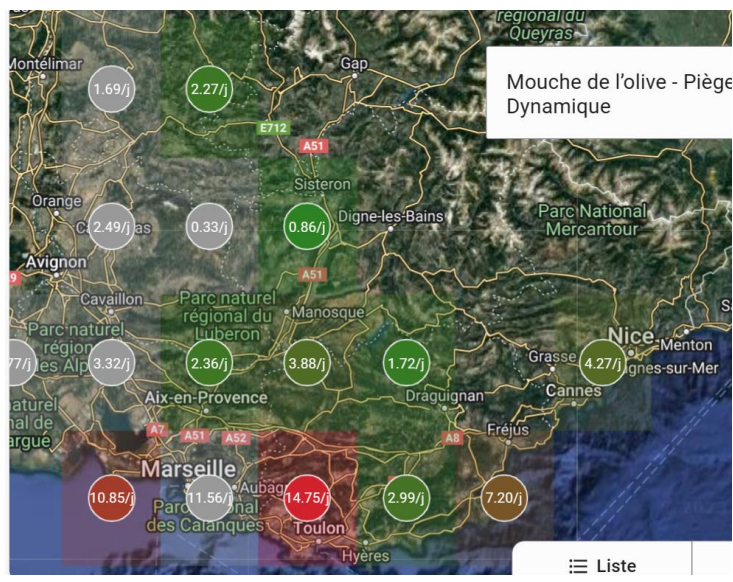
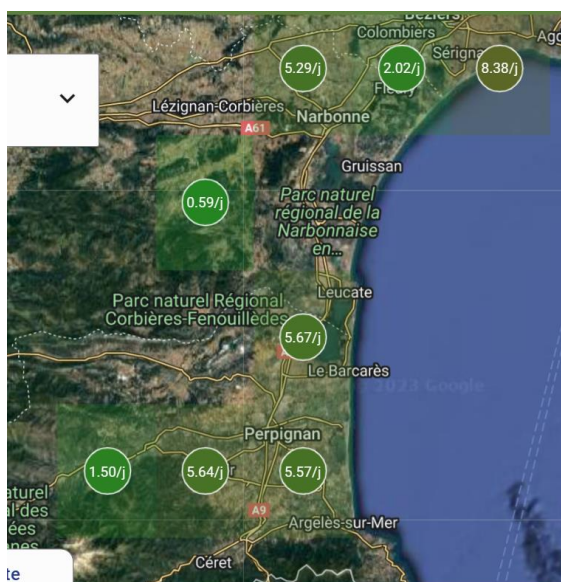
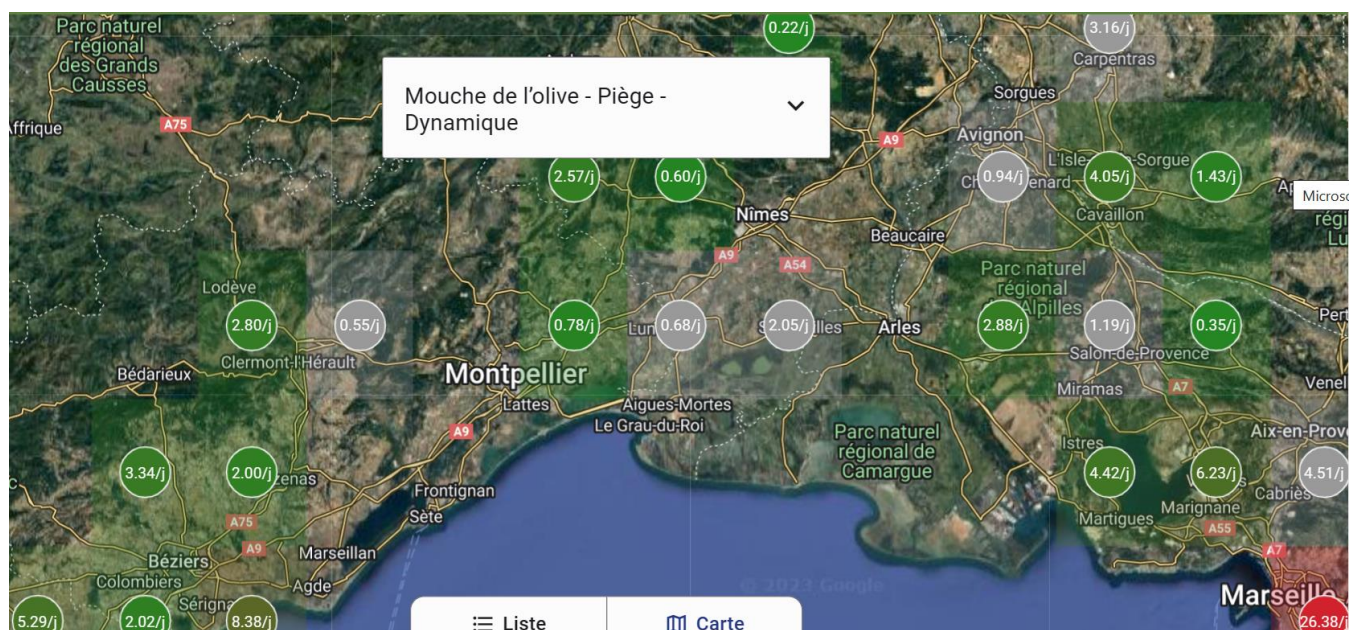
Les vergers sont encore sains dans les zones plus tardives dans les Alpes de Haute Provence, la Drôme et le Vaucluse mais le risque augmente.

Evaluation du risque

	<i>Risque évalué à court terme¹</i>
Pyrénées Orientales	Fort à Très fort
Aude	
Gard	
Hérault	Modéré
Bouches du Rhône	Fort à Très fort
Var	
Vaucluse	Fort
Drôme	Modéré à Fort
Alpes maritimes	Fort à Très fort
Alpes de Haute Provence	

¹Le risque évalué, noté de façon départementale, est réalisé en collaboration étroite avec l'ensemble des techniciens oléicoles du réseau à partir d'un ensemble de données d'origines différentes (piégeage, observations, carte ...).

Le risque peut varier localement, en fonction de votre contexte cultural et climatique. **Le risque est maximisé si les variétés sont sensibles et/ou si les vergers sont irrigués.**



i Vous pouvez consulter les captures de mouche et les dégâts observés du réseau autour de vous sur l'**application Oléiculteur**. Pour cela il vous faut créer un compte, créer votre exploitation et lancer une recherche autour de vous dans un rayon donné.

Des tutoriels sont disponibles sur la [chaîne Youtube de France Olive](#) ainsi que les replays des webinaires de présentation.

Gestion du risque

- Ne baissez pas la garde, si la précédente protection (barrière minérale) est amoindrie (lessivée / érodée par le vent / grossissement des fruits), pensez éventuellement à la renouveler.



Vous trouverez la liste des argiles autorisés en biocontrôle sur ce lien, sous la dénomination Silicate d'aluminium. (Ctrl + clic)

Sommaire



Maladies du feuillage

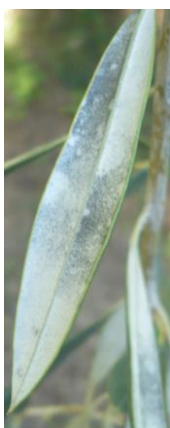
Œil de paon

Un à trois épisodes potentiellement contaminants sont prévus dans les dix prochains jours. Le niveau d'inoculum mesuré sur les vergers d'observations est faible (test à la soude et observations visuelles), mais la pousse de 2023 doit être protégée à l'automne. Le risque est donc **modéré**.

Départements	Lieux	Dates contaminantes du 09 au 19 septembre ²
Pyrénées Orientales (66)	Palau del Vidre	12
Aude (11)	Narbonne	17
	Caunes Minervois	12 et 15
Hérault (34)	Sauvian	12 et 17
	Caux	12, 16 et 17
	Aniane	12 et 17
Gard (30)	Aspères	12
	Beauvoisin	12 et 13
	Bezouce	12 et 13
Bouches du Rhône (13)	Maussane les Alpilles	12
	Arles	
	Eygalières	12
	Lançon de Provence	12
	Les Baux de Provence	12
Vaucluse (84)	Mérindol	12
	Carpentras	12 et 16
Var (83)	Aups	
	Taradeau	
	La Londe les Maures	
Alpes maritimes (06)	La Trinité	
	Châteauneuf de Grasse	15
Alpes de Haute Provence (04)	Manosque	12
Drôme (26)	Mirabel aux Baronnie	12 et 16
	Aubres	12 et 16

² Données issues du modèle œil de paon, adapté des travaux de Roubal, Régis et Nicot (2017) et mis à disposition dans l'application Oléiculteur de France Olive.

Cercosporiose



Le risque est **modéré** en fonction du niveau de feuilles symptomatiques présentes. Attention les nouvelles contaminations touchent les feuilles de l'année et l'apparition des symptômes ne se voit qu'environ 1 an après.

Pour rappel l'extériorisation des symptômes se fait sur les feuilles âgées de plus d'un an (ou dans certains cas plus jeunes) par l'apparition d'un feutrage gris sur la face inférieure des feuilles. Cela correspond à la fructification des conidies (spores) qui vont ensuite être dispersées pour contaminer les jeunes feuilles.

Symptôme de cercosporiose, source : CTO

Gestion du risque

- Pour l'œil de paon, vous pouvez estimer le niveau d'inoculum latent (tâches avant qu'elles ne soient visibles à l'œil nu) en réalisant un test soude : <https://afidol.org/wp-content/uploads/2018/03/soude.pdf>
- Favorisez la ventilation du verger, gérez l'enherbement pour réduire éventuellement l'humidité de la parcelle.

Teigne de l'olivier, *Prays oleae*

Éléments de biologie et observations



*Trou de sortie de la larve de teigne.
Source : CTO.*

La période de sortie des larves de teigne des olives a commencée. Les larves sortent de l'olive après avoir mangé l'amandon.

Ces larves vont nymphoser et donner lieu aux papillons qui vont engendrer la génération phyllophage de l'année prochaine, en pondant sur les feuilles.

Gestion du risque

Il n'y a rien à faire pour le moment, les dégâts sur la production de l'année sont déjà déterminés.

Cigale à ailes brunes, *Pochazia shantungensis*

Sommaire



©Thierry Bourgoin, Museum National d'Histoire Naturelle

Officiellement identifiée pour la première fois en France en 2021 suite à des captures réalisées en 2018, 2019 et 2020 à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes / PACA), la cigale à ailes brunes (nom scientifique : *Pochazia shantungensis*) est un insecte hémiptère fulgoromorphe, originaire de Chine et ayant présenté un caractère invasif en Corée du Sud.

Cet insecte peut s'alimenter sur une large variété de plantes, et il est ainsi considéré comme un ravageur de diverses cultures fruitières en Chine et en Corée du Sud. A ce titre, il est règlementé en tant qu'organisme de quarantaine à titre provisoire, listé par l'arrêté ministériel du 11 mars 2022.

En octobre 2022, un individu de *Pochazia shantungensis* (adulte mâle) a été capturé sur la commune de Montpellier, et officiellement identifié en novembre 2022. Les inspections réalisées par la DRAAF-SRAL Occitanie et FREDON Occitanie sur le site de capture et dans son environnement n'ont pas permis de mettre en évidence d'autres individus.

En 2023, une prospection de délimitation est conduite sous le contrôle de la DRAAF-SRAL Occitanie dans un rayon de 5 km autour du lieu de capture, notamment dans les établissements producteurs et revendeurs de végétaux, afin de confirmer officiellement cette détection et de déterminer son extension.

Les adultes sont d'un aspect assez spectaculaire et spécifique avec une taille de 7 à 17 mm environ de la tête à l'extrémité des ailes. Des photos sont disponibles sur le [site de l'OEPP](#).

Si vous observez l'insecte ou des signes de sa présence, contactez votre DRAAF-SRAL Occitanie sante-des-vegetaux.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr ou FREDON Occitanie fredon@fredon-occitanie.fr.

[Première détection en Occitanie de la cigale à ailes brunes \(*Pochazia shantungensis*\) \(juin 2023\) - DRAAF Occitanie \(\[agriculture.gouv.fr\]\(http://agriculture.gouv.fr\)\)](#)

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Centre Technique de l'Olivier – GOUTINES Caroline - BALAJAS Julien

Relecture

DRAAF - SRAL PACA

Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Observation

Christine Agogué – CA 11

Margaux Allix – CivamBio 66

Corinne Barge – CIVAM oléicole 13

Benoit Chauvin Buthaud – CA 26

Maud Damiens – CA 06

Célia Gratraud – Consultante en oléiculture

Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83

Edgar Raguenet – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse

Nathalie Serra Tosio – SIOVB (Vallée des Baux de Provence)

Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)

Joshua Berthomeu / Bastien Signoret – Coopérative du Nyonsais

Fanny Vernier – CA 83

Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA